



la Mairie Ableiges 01 34 66 01 12
rue Gilles de Maupeou 95450 Ableiges
vous informe

FLASH INFO

9 septembre 2015

REPAS DES ANCIENS ET COLIS DE NOËL DU C.C.A.S.

Un colis de Noël sera remis aux personnes de 70 ans et plus, donc nées en 1945 ou avant.
Un repas des anciens sera organisé pour les personnes de 68 ans et plus, donc nées en 1947 ou avant.
Afin de ne pas faire d'oubli, les personnes remplissant ces conditions et qui n'ont jamais reçu de colis ou d'invitation au repas sont priées de se faire inscrire en mairie avant le 20 septembre.

RECENSEMENT OBLIGATOIRE A 16 ANS

Le recensement doit s'effectuer en mairie dans les trois mois qui suivent la date anniversaire des 16 ans.
L'attestation d'inscription est nécessaire pour l'inscription à tout examen, concours, permis de conduire, conduite accompagnée etc ...

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour voter en Décembre 2015 (élections régionales), il faut être inscrit sur les listes électorales. La date limite d'inscription est fixée au 30 septembre 2015.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

A partir du 1er septembre les horaires d'ouverture au public de votre mairie sont les suivants:

LUNDI ouverture 9 h 00 à 12 h 30 et 15 h 00 à 18 h 00

MARDI et MERCREDI ouverture de 9 h 00 à 12 h 00 (fermeture l'après-midi)

JEUDI fermeture toute la journée

VENDREDI ouverture 9 h 00 à 12 h 30 et 15 h 00 à 18 h 00

IMPORTANT : le JEUDI une permanence téléphonique de 9 h à 12 h est assurée, ainsi que la réception des mails à l'adresse suivante : mairie.ableiges95@wanadoo.fr et ce malgré la fermeture au public.

Nouveau :

A titre expérimental, à partir du 1er Septembre, la mairie sera ouverte un Samedi matin par mois de 9h à 12h.
Pour la période Septembre à Décembre : les Samedi 26 Septembre, 31 Octobre, 28 Novembre, 19 Décembre.

UN SOUTIEN SCOLAIRE EN MATHEMATIQUES POUR VOTRE ENFANT ?

Annick TISSOT, enseignante à l'école du Bourg en CM1 / CM2, donne des cours collectifs de mathématiques de la 6ème à la 2nde. Ces cours de soutien auront lieu le mercredi après-midi à l'école du Bourg.
Les parents intéressés peuvent contacter Annick TISSOT au 06 14 25 10 36 pour connaître les modalités de ce soutien (tarif et horaires).



Suite au verso

LES DEPOTS SAUVAGES COUTENT CHER A NOTRE COMMUNE

Nous sommes de plus en plus confrontés à des dépôts sauvages de toute nature sur les chemins communaux ou dans des terrains privés. L'évacuation de ces dépôts situés sur les chemins communaux est malheureusement à la charge de la commune. Le coût qui est très élevé est une dépense inutile à prendre en charge sur le budget communal, sans aucune subvention ni aide financière, au détriment d'autres dépenses plus utiles pour notre commune. Là encore nous avons besoin de l'aide et du civisme de tous pour enrayer ce phénomène grandissant. Si vous êtes témoin de tels actes relevez si possible le numéro d'immatriculation et la nature du véhicule, appelez immédiatement la mairie, la gendarmerie. D'avance merci pour l'aide de tous.

Courant Octobre, vos élus organiseront une journée "village propre" pour ramasser et évacuer tous les tas de déchets se trouvant sur notre commune. Si vous souhaitez vous aussi participer à cette action avec vos élus, merci de vous faire connaître en mairie dès maintenant (la date d'intervention vous sera communiquée ultérieurement).